

**Pont de la rue des 3 ponts sur bras du
Nohain
(Commune de Saint-Père – 58200)
Nièvre (58)**



**Cahier des charges
Levé topographique**

Référence					
ENTITE	PHASE	THEME	TYPE	NUM	IND
ING	MC1	OUV	NTE	2012	A



Fiche de révision					
Indice	Date	Sommaire des modifications	Rédaction	Vérification	Approbation
A	10/08/2026	1 ^{ère} diffusion	A.PETIT	N.RIVERA	N.RIVERA

Suivi des modifications																			
Page	Révisions				Page	Révisions				Page	Révisions				Page	Révisions			
	A	B	C	D		A	B	C	D		A	B	C	D		A	B	C	D
1	X				16					31					46				
2	X				17					32					47				
3	X				18					33					48				
4	X				19					34					49				
5	X				20					35					50				
6	X				21					36					51				
7	X				22					37					52				
8	X				23					38					53				
9					24					39					54				
10					25					40					55				
11					26					41					56				
12					27					42					57				
13					28					43					58				
14					29					44					59				
15					30					45					60				



SOMMAIRE

1	PRÉAMBULE	4
2	LOCALISATION DE L'OUVRAGE	4
3	EMPRISE – DÉFINITION DES ZONES DE RELEVÉS	5
3.1	Relevés de surface	5
3.2	Relevés des structures	7
4	RENDUS	7

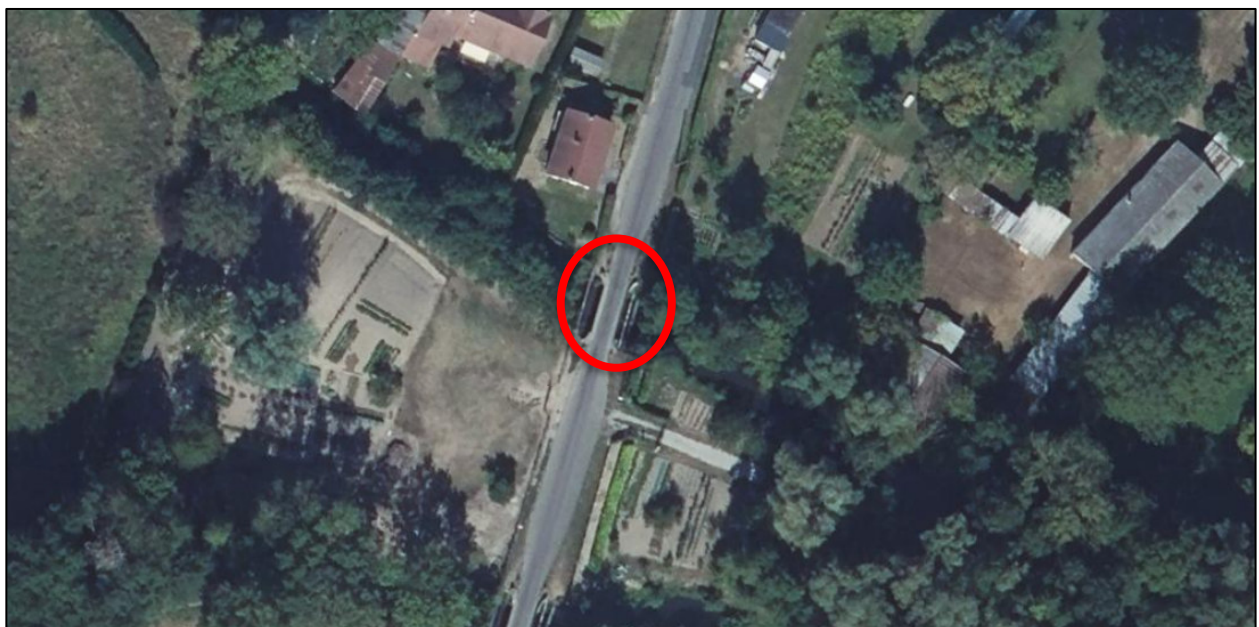
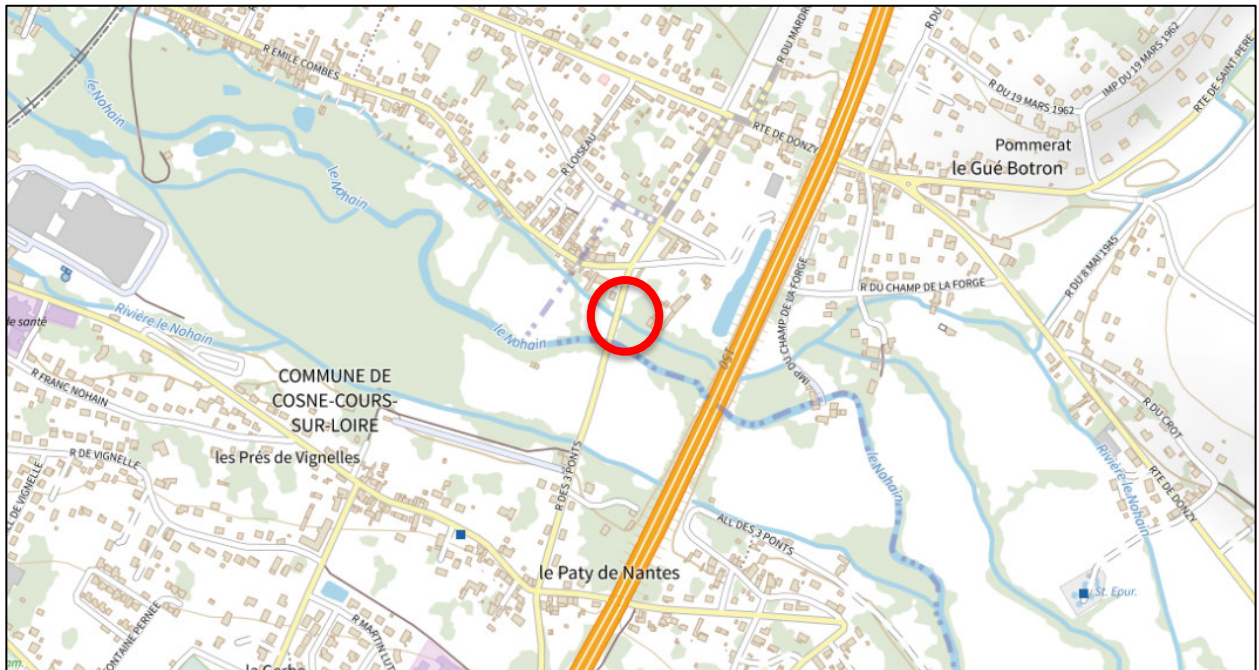
1 PRÉAMBULE

La présente note a pour objectif d'établir le cahier des charges des levés topographiques à réaliser dans le cadre de l'opération de la réparation du pont de Brinay permettant à la route de Brinay de franchir l'Aron sur la commune d'Alluy dans le département de la Nièvre (58).

La demande est basée sur les connaissances de l'opération au démarrage de la prestation.

2 LOCALISATION DE L'OUVRAGE

L'ouvrage permet le franchissement du Nohain sur la commune de Saint Père dans la Nièvre (58). Il est situé près du lieu-dit Pont.



L'ouvrage est un pont métallique à une travée avec voutins en briques.

3 EMPRISE – DÉFINITION DES ZONES DE RELEVÉS

3.1 RELEVÉS DE SURFACE

Les zones de relevés de surface à réaliser sont les suivantes :

- La zone en surface de l'ouvrage (Zone 1), en rive droite de l'ouvrage, côté RD33a, jusqu'à l'intersection (Zone 2), en rive gauche de l'ouvrage, direction La Gerbe, sur une distance d'environ 40ml (Zone 3), y compris amorces accès champs adjacents, jusqu'à l'ouvrage suivant.





Dans cette zone qui servira à réaliser les travaux de réhabilitation, il est demandé :

- Sur le pont :
 - Vue en plan avec profil en travers espacés tous les 2 mètres
 - Relevé des points singuliers : origines et extrémités de la travée
- Hors ouvrage :
 - Vue en plan avec profil en travers espacés tous les 2 mètres côté rive gauche, tous les 5 mètres côté rive droite.
 - Relevé des points singuliers : origines et extrémités de chaque ouvrage et des différentes voiries
- La zone en surface de l'environnement des ouvrages existants en rive droite et gauche, selon le repérage ci-après :
 - Vue en plan avec profil en travers espacés tous les 2 m
 - Relevé des points singuliers



Pour l'ensemble des zones, les relevés comprendront :

- Relief et levé altimétrique du TN environnant l'ouvrage dans la zone de relevé, intégrant le tracé de talus existants,
- Levé des voiries (axe, milieux des voies, bordure trottoir, fin trottoir)
- Les équipements (poteau électrique, candélabres, bancs, barrières, ...)
- Réseaux à proximité de l'ouvrage : assainissement, concessionnaires, fibre optique, ...
- Les regards, coffret, réseaux visibles

- Les arbres remarquables avec la dimension du tronc, la hauteur et le houppier

3.2 RELEVÉS DES STRUCTURES

L'objectif est de réhabiliter l'ouvrage existant. Il est donc nécessaire de connaître la géométrie précise de cet ouvrage :

- Ouverture de l'ouvrage,
- Surfaces de l'intrados,
- Ouvertures, largeurs de l'ouvrage,
- Zones d'appui,
- Environnement,
- Quais et TN environnant,
- Etc.
- Elévations amont, aval et de front de l'ouvrage sur toute sa longueur

Vue en plan et bathymétrie implantées à l'axe, à 5m en amont et en aval de l'ouvrage, les points de sondages à relever tous les 3 mètres.

Relevé des zones d'appui (culées) de l'ouvrage.

Fourniture d'un plan indiquant :

- Les coupes transversales et longitudinales de la pile.
- Les coupes transversales et longitudinales des culées.



4 RENDUS

Les rendus seront de type fichiers AutoCAD, présentant :

- Les vues en plan des ouvrages relevés avec repérage des profils en travers



- Les élévations des ouvrages relevés
- Les vues développées des intrados des voûtes
- Les vues en plan et élévations des zones d'appuis
- Les profils en travers numérotés relevés selon les espacements indiqués ci-avant
- Les principales côtes d'ouverture ou de largeur des ouvrages.

En cas d'utilisation de scanner, les fichiers géoréférencés des nuages de points seront transmis en complément des plans demandés, au format adapté pour une lecture sur AutoCAD ou Revit.